

Dynastie

n° 33 – 18 septembre 2020 – 3 €

BRÉSIL

Louis-Philippe de São Paulo

par Frédéric Aimard

LOUIS-PHILIPPE d'Orléans-Bragance, 51 ans, député au Congrès brésilien depuis 2019 sous l'étiquette du Parti Social Libéral, de Jair Bolsonaro, a été pressenti pour se présenter aux élections municipales à São Paulo le 15 novembre. Des sondages lui donnent des chances de succès. C'est un homme de droite raisonnable, assez loin des coups d'éclat populistes du président. Entrepreneur, il est l'auteur d'un best-seller (*Pourquoi le Brésil est-il un pays arriéré? – Que faire pour entrer enfin dans le XXI^e siècle?*).

Il est le fils du prince Eudes d'Orléans-Bragance, décédé le 13 août dernier à 81 ans. Celui-ci était l'arrière-petit-fils de l'impératrice Isabelle, et le deuxième enfant du prince Pierre-Henri d'Orléans-Bragance (1909-1981), prétendant au trône. Eudes avait renoncé à ses droits dynastiques en 1966 pour épouser celle qui sera la mère de Louis-Philippe, Ana Maria de Moraes Barros. Ses frères Pierre et Ferdinand ont fait de même en contractant des alliances « inégales ». Contrairement à leur frère aîné, Luiz, né en 1938 et à leur frère Bertrand, né en 1941 qui, restés célibataires, assument la prétendance et ont mené campagne pour un référendum sur la Monarchie en 1993 qui fut d'ailleurs un échec.

Antoine, né en 1950, est le dernier des fils de Pierre-Henri à assumer l'héritage de cette branche cadette de la Maison impériale, dite de Vassouras. Il a épousé la princesse Christine de Ligne et ils ont eu quatre enfants, dont l'aîné, Pierre-Louis, est mort dans le crash de l'avion Air-France 447 le 1^{er} juin 2009. Rafaël, leur troisième enfant et second fils, né en 1986, incarne les espoirs des monarchistes Vassouras. On sait qu'il y a une branche aînée, dite de Pétrópolis, qui ne reconnaît pas cette tradition de mariages dits in-



Luiz-Philippe d'Orléans-Bragance.

gaux et de renonciations. Pierre-Gaston d'Orléans-Bragance (1913-2007) en était le représentant. Son fils, Pierre-Charles (né en 1945), se laisse appeler Pedro V. Il a lui-même un fils unique, Pierre (Pedro Tiago) né en 1979. Celui-ci a été coureur cycliste VTT professionnel et a agité pas mal la presse people par ses frasques... Vivant en concubinage, la question du mariage inégal ne semble pas beaucoup le préoccuper. Il a été tenté par la politique, mais avec moins de succès que son cousin Louis-Philippe. On ajoutera encore que ce dernier a épousé une Brésilienne d'ascendance japonaise, Fernanda Hara Migueta, et a un fils, Maximiliano, né le 14 juin 2012.

L'opposition entre les Vassouras et les Pétrópolis n'est pas que dynastique. Les premiers mettent le catholicisme et les valeurs morales en avant, fût-ce, comme Dom Bertrand, on adhérait à une organisation d'extrême-droite (Travail Famille Progrès, TFP), dont l'orthodoxie catho-

lique est d'ailleurs sujette à caution. Les seconds représentent la tradition plus « orléaniste », c'est-à-dire libérale, très démocratique, voire quasi républicaine de la famille.

Plus le temps passe et plus il sera difficile à un prince brésilien de pouvoir prétendre être le seul à représenter la tradition impériale. Le peuple pourrait trancher, s'il était sensible à la question, ce qui n'est que très partiellement le cas. ■

P.S. Les « amis » de Philippe Delorme sur Facebook auront sans doute lu, le 14 août, le texte que ce dernier a consacré à la question : Les Orléans-Bragances sont-ils dynastes en France ?

P.S. du 18 septembre. Finalement, ce n'est pas le prince Louis-Philippe dont on parle aujourd'hui au Brésil, mais plutôt de son cousin Pierre Tiago qui est officiellement candidat à Pétrópolis depuis hier sous les couleurs du Parti rénovateur travailliste brésilien (PRTB) aux côtés du colonel Arnaldo Vieira Neto. Ses chances sont faibles. On lira à ce sujet l'article de Frédéric de Natal sur son site www.monarchiesetdynastiesdumonde.com

ESPAGNE

Biographe de Juan Carlos (éd. Perrin, 2013), Laurence Debray a publié dans le quotidien *El Mundo* une tribune (version française dans *Le Figaro* du 22 août) où elle rappelle vigoureusement tout ce que les Espagnols doivent à l'ancien roi.

ROUMANIE

Le prince Charles d'Angleterre a fait cet été un don d'un million d'euros pour aider à la restauration de l'église médiévale de la Dormition de la Théotokos à Srei, en Roumanie. Les travaux ont commencé en 2017.

ROHAN

Hélène Rodocanachi, ancienne duchesse de Rohan de 1937 à 1969, mère de Josselin de Rohan, propriétaire du château de Josselin (Morbihan) est décédée le 11 août 2020 à l'âge de 105 ans.

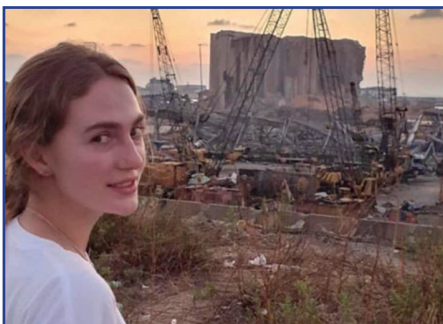
ACADIE

Le 15 août, le comte de Paris a publié sur ses comptes sociaux: « En ce jour de l'Assomption, j'ai une pensée particulière pour les Acadiens dont c'est la fête nationale. La Maison de France adresse à cette occasion tous ses vœux à nos amis francophones des États-Unis et du Canada. »

LIBAN

Le 4 août, le comte de Paris a écrit sur Internet: « Le Liban a des liens millénaires avec la France. Ce soir je pense à ceux qui m'ont accueilli si chaleureusement au Pays des Cèdres et à l'ensemble des Libanais. Je sais que nous, Français, serons nombreux à nous mobiliser pour nos frères d'Orient. » Il a rappelé également le mot de Saint Louis du 24 mai 1250: « Nous sommes persuadés que cette nation est une partie de la nation française... »

Gloria de Habsbourg, 20 ans, second enfant de Charles de Habsbourg, prétendant au trône d'Autriche, s'est rendue comme volontaire à Beyrouth, fin août.



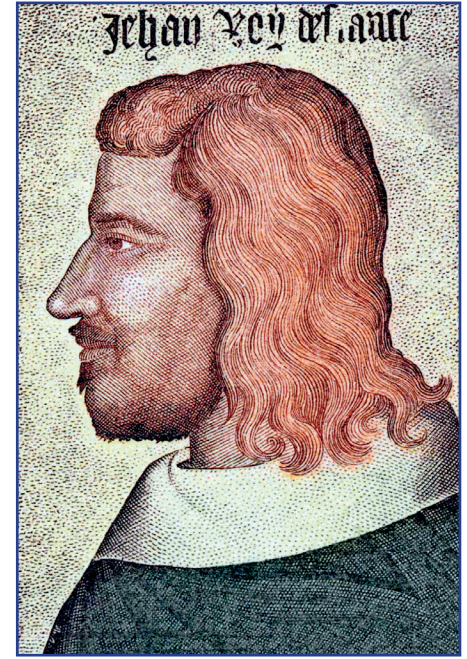
© INSTAGRAM/ELEONOREHABSBURG



18 SEPTEMBRE CONSTANTIN II ET ANNE-MARIE

1964. Lorsque le roi des Hellènes, Paul I^{er}, la reine Frederika et leur fils le diadoque Constantin se rendent en visite d'État à Copenhague, en 1959, il s'agit aussi d'une visite de famille. C'est en effet une branche cadette des Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg – la maison royale de Danemark – qui, depuis près d'un siècle, règne sur la Grèce. Or, le roi Frédéric IX et la reine Ingrid ont trois filles. La plus jeune, Anne-Marie, est née le 30 août 1946. Malgré ses treize ans, elle tombe sous le charme de son cousin « Tino », âgé de dix-neuf ans. Les fiançailles ne seront célébrées à Copenhague qu'en janvier 1963. Le 6 mars 1964, le roi Paul I^{er} s'éteint au palais de Tatoï, laissant un trône vacillant à un souverain de vingt-trois ans, Constantin II.

Le 18 septembre suivant, les fastes du mariage de Constantin et d'Anne-Marie rendent à Athènes toute son exubérance



méditerranéenne. À 18 ans, la princesse est devenue la Basilissa, héritière des impératrices d'Orient. Mais l'avenir d'Anne-Marie, aux teintes d'un perpétuel exil, n'allait pas tarder à s'assombrir...

19 SEPTEMBRE JEAN II LE BON PRISONNIER

Le 18 juin 1356, le duc de Lancastre débarque à La Hougue. Déferlant du Cotentin, les Anglais prennent Pont-Audemer, Verneuil et Argentan. Le roi de France Jean le Bon contre-attaque en s'emparant d'Évreux, avant de s'attarder jusqu'en août au siège de Breteuil.

De son côté, le prince de Galles, fils aîné d'Édouard III, dit Édouard de Woodstock – qu'on surnomme le Prince Noir à cause de son armure – a chevauché depuis Bordeaux jusqu'à Romorantin. Il oblique vers Tours, franchit la Loire. Puis amorce sa retraite. Car Jean le Bon a levé une armée d'au moins

LA FAMILLE DE FRANCE QUITTE PROVISOIREMENT LE DOMAINE DE DREUX

On a appris, par un article de *L'Écho républicain* du 9 septembre, que le comte de Paris, sa femme et ses enfants étaient récemment partis s'installer dans le sud de la France. Le jeune prince Gaston est déjà pensionnaire à Carcassonne. Le but avoué de ce retrait est d'échapper aux tracasseries des administrateurs de la fondation Saint-Louis qui gère les biens à elle confiés par le comte de Paris Henri VI afin de garder une unité au patrimoine des Orléans et un rang aux futurs chefs de la Maison de France. La Famille de France résidait dans le domaine royal de Dreux. Cela ne semble pas une évidence pour certains responsables de la Fondation. Le Prince a décidé de mettre un coup d'arrêt à une guerre d'escarmouches en s'éloignant. Il a eu raison. La Fondation Saint-Louis a évidemment pour objet d'être au service de ce que représente la Maison de France et non l'inverse. Toute interprétation contraire doit être combattue.

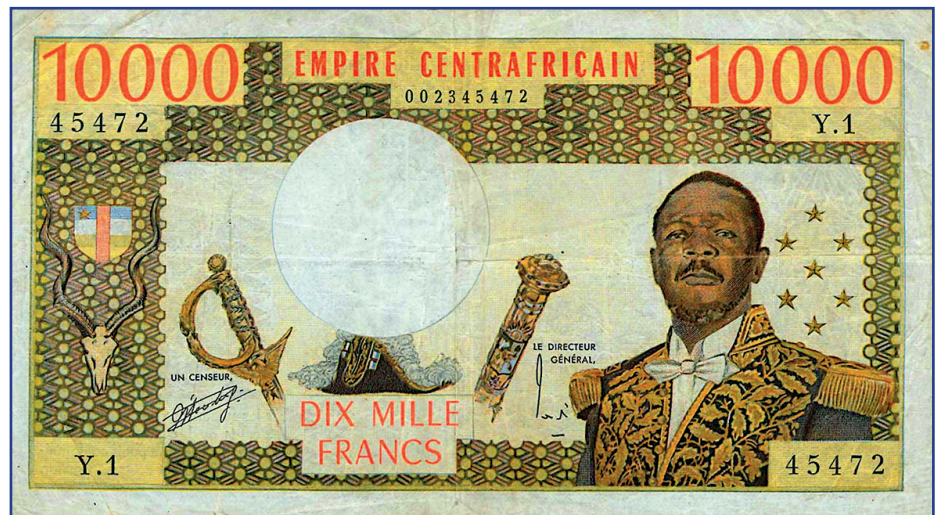
Dynastie

vingt mille hommes. En face, le Prince Noir ne dispose que de dix à douze mille soldats. Le dimanche 18 septembre, les deux armées se font face, à huit km environ au sud-est de Poitiers, sur le site de Maupertuis. Édouard s'est retranché dans le bois de Nouaillé, qui domine la plaine. L'endroit est entouré de vignes où les archers peuvent s'embusquer. Le 19 septembre 1356 à l'aube l'avant-garde française s'engage dans le chemin creux qui serpente vers le bois de Nouaillé. Quatre chevaux ne peuvent y avancer de front ! Les archers anglais noient les téméraires sous une grêle de flèches. Les survivants se replient en désordre vers la « bataille » du dauphin, dont ils disloquent les premiers rangs. Quelques centaines de chevaliers et de fantassins anglais se ruent alors dans la mêlée, tandis que les archers anglais poursuivent leur carnage...

Le duc d'Orléans, qui commande la seconde « bataille » française, perd la tête et se sauve en direction de Poitiers. Le dauphin ne tarde pas à l'imiter. Jean le Bon, seul, entouré de son corps d'armée, commet une erreur supplémentaire en faisant combattre ses chevaliers à pied, armés de courtes lances. Le Prince Noir se précipite contre ces fantassins improvisés. Jean le Bon voit autour de lui s'amenuiser le nombre de ses fidèles. Son fils Philippe, futur duc de Bourgogne, malgré ses treize ans, se tient à ses côtés. Trop frère pour manier l'épée, il avertit le roi des coups qui le menacent : « Père, gardez-vous à droite ! Père, gardez-vous à gauche ! » Sa bravoure en ce jour lui vaudra le surnom de « Philippe le Hardi ».

Le roi finira par rendre son gant et sera conduit vers son cousin, le prince de Galles. Le soir même, Jean, son fils et les principaux seigneurs pris pendant la bataille, sont conduits au château de Savigny où l'héritier d'Angleterre les invite courtoisement à souper.

Pour Jean le Bon, c'est le début d'une longue captivité à la Tour de Londres. En 1360, le dauphin Charles, qui assume la régence, signe la paix de Brétigny-Calais avec Édouard III. Gascogne et Poitou sont abandonnés en toute souveraineté aux Plantagenêts, et la rançon de Jean le Bon est fixée à trois millions d'écus d'or. Le roi est libéré, mais quarante barons français, dont deux de ses fils, devront se livrer en otages jusqu'au paiement intégral. Pour réunir une telle somme le souverain crée une nouvelle monnaie, le 5 décembre 1360 : le « franc à cheval », ancêtre de l'ancienne monnaie nationale, défaite en 2002 par l'euro...



20 SEPTEMBRE CHUTE DE BOKASSA I^{er}

En 1979, Bokassa I^{er}, empereur de Centrafrique, apparaît au monde comme une majesté dérisoire et sanglante... Les chefs d'État, réunis pour la conférence franco-africaine de Kigali ont envoyé une mission d'information en Centrafrique. Son rapport, publié le 16 août à Dakar, conclut à la responsabilité directe de Bokassa dans les assassinats de Ngaragba. La France prépare sa déposition à la requête d'un « gouvernement de salut public ».

Dès l'aube du 21 septembre 1979, les hommes des 3^e et 8^e RPima quadrillent Bangui. C'est l'opération Barracuda. L'empire fantôme s'est effondré sans effusion de sang. Bokassa, alors en voyage officiel en Libye, quitte Benghazi pour demander l'asile politique... à la France. Ne possède-t-il pas la double nationalité ? Le président Giscard d'Estaing ne tient pas à accueillir ce « parent » encombrant, d'autant que de folles rumeurs de cannibalisme courent sur « l'ogre de Bérengé ». Dans quelques jours, le *Canard Enchaîné* déclenchera l'affaire des « diamants de Bokassa », qui coûtera à Giscard sa réélection. L'empereur déchu trouve refuge en Côte d'Ivoire. En 1986, « Papa Bok » – comme on le surnomme – tente de regagner la Centrafrique. Arrêté, jugé et condamné à mort, il sera gracié au terme de sept années de détention. Il s'éteindra le 3 novembre 1996, à Bangui.

21 SEPTEMBRE MORT D'ÉDOUARD II D'ANGLETERRE

1327. Contraint à l'abdication par sa femme Isabelle – la « Louve de France » – et par l'amant de celle-ci, Roger Morti-

mer, l'infortuné roi Édouard II est détenu au château de Berkeley, dans le Gloucestershire. Les nouveaux maîtres de l'Angleterre décident de s'en défaire discrètement. Le 21 septembre 1327, ses gardiens, John Maltravers et Thomas Gournay, reçoivent une missive sibylline signée par Adam Orleton, évêque de Hereford et Lord Grand Trésorier : « Eduardum occidere nolite timere bonum est ». En latin, la phrase peut s'entendre de deux façons : « Ne tuez pas Édouard, il est bon de craindre de le faire » ou « Ne craignez pas de tuer Édouard, c'est chose bonne ». Maltravers et Gournay choisissent la seconde traduction...

Aucun chroniqueur du temps ne décrit la mort d'Édouard II. Soupçonné de moeurs contre-nature, le roi aurait-il connu un châtiment convenant à un sodomite ? Le Bourguignon Jean de Wavrin – plus d'un siècle après les événements – imagine la scène : le roi est surpris dans son sommeil, écrasé sous une lourde table et « les déloyaux traîtres forcés prirent une grosse corne percée tout outre, laquelle ils lui boutèrent au fondement aussi profond comme ils purent. Puis prirent une broche de cuivre, toute rouge de feu, et lui boutèrent dedans le corps parmi ladite corne. Et cette broche commencèrent de tourner parmi ses boyaux. Ils le martyrisèrent en ce point afin qu'on ne s'aperçût de la manière de sa mort ... »

22 SEPTEMBRE MORT DE LOUISE DE SAVOIE

1531. Née le 11 septembre 1476 à Pont-d'Ain, Louise est la fille de Philippe sans Terre – comte de Bresse et seigneur de Bugey, puis duc de Savoie – et de Marguerite de Bourbon. À quatorze ans, ses parents la marient à Charles de Valois-Orléans, comte

d'Angoulême, cousin du futur roi Louis XII. De leur union, vont naître deux enfants, promis à un bel avenir. Sa fille Marguerite d'Angoulême, écrivain de talent à laquelle on doit *L'Heptaméron*, épousera le roi de Navarre Henri II d'Albret, et sera la grand-mère de Henri IV. Quant à son fils, il deviendra le roi François I^{er}.

Veuve à dix-neuf ans, Louise quitte Cognac pour se retirer à Romorantin et se consacrer à leur éducation. Elle tiendra ensuite une petite cour à Amboise. Lorsque François monte sur le trône, en 1515, l'un de ses premiers actes sera de titrer sa mère duchesse d'Angoulême. Celle-ci assumera la régence du royaume pendant les deux campagnes italiennes de son fils, menant la barque de l'État après la capture du roi à Pavie. Avant d'aller mourir de la peste à Grez-sur-Loing, le 22 septembre 1531, elle aura encore le temps de négocier le traité de Cambrai – dit « paix des Dames » – avec Marguerite d'Autriche, veuve de Charles-Quint.

23 SEPTEMBRE MARIAGE DE THIBAUT D'ORLÉANS ET MARION GORDON-ORR

1972. Il est un peu plus de trois heures, en cette après-midi du samedi 23 septembre 1972. Dans le chœur de la minuscule chapelle St-Bennets de Greenhill Gardens, à Edimbourg, Miss Marion Gordon-Orr dit oui au prince Thibaut d'Orléans. L'office est célébré selon le rite catholique par le cardinal Gordon Gray, archevêque de Saint-Andrews et d'Edimbourg. De la Famille de France, seule la princesse Claude a fait le voyage.

En 1967, le prince Thibaut – dernier des onze enfants du comte et de la comtesse de Paris – a dix-neuf ans. Au cours d'une soirée à Neuilly, chez la princesse Melekper Toussoun, il rencontre une Écossaise, un peu plus âgée que lui. Le prince est mineur – la majorité était alors à vingt et un ans –, et ses parents sont persuadés qu'il s'agit là d'une amourette d'étudiant. Survient mai 1968. Thibaut est inscrit en droit à la faculté d'Assas, mais il n'a pas une vocation de juriste. Un jour, Marion lui prête l'ouvrage de Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*. Il se découvre une attirance pour les sciences humaines et décide de suivre des cours d'ethnologie. Il apprend l'arabe et, bientôt, s'installe quatre mois en Mauritanie pour préparer une thèse sur les nomades. Les années passent et l'amour de Thibaut et de Marion, loin de s'éteindre, paraît se fortifier. Le chef de la Maison de France temporise,

réserve sa réponse. En 1972, le jeune prince ne veut plus attendre. Le faire-part du mariage est publié.

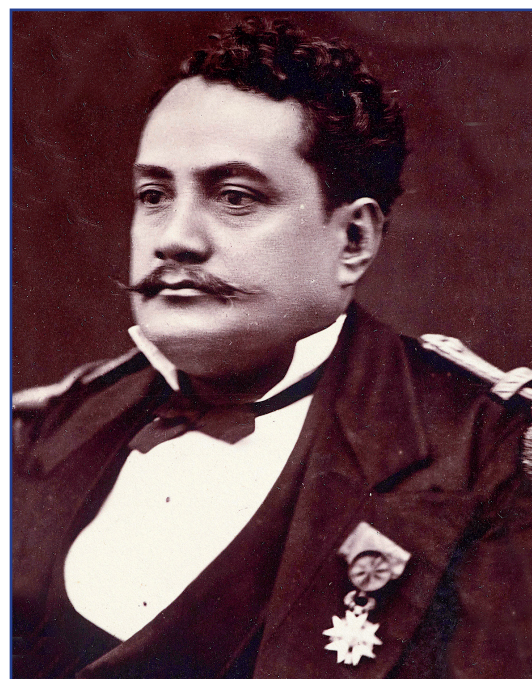
Le comte de Paris fait savoir qu'il « n'a pas à être pour ou contre le mariage de son fils dans la mesure où celui-ci est majeur et a le droit de se marier comme il l'entend... » Quatre années plus tard, l'attitude du Prince évoluera. À l'occasion d'une grave maladie de Thibaut, contractée en Amérique du Sud, il se rapproche de lui. Il a pu apprécier la conduite de sa belle-fille. Ce mariage s'est révélé une parfaite réussite. En signe de réconciliation, il concédera à Thibaut et à Marion les titres de comte et comtesse de la Marche.

Le 6 septembre 1976, un premier garçon voit le jour. Il est prénommé Robert. Trois années plus tard, en 1979, naît un second fils. Marion et Thibaut lui donnent le prénom de Louis-Philippe. Hélas, ils vont perdre ce bébé, foudroyé par une septicémie. Les épreuves n'ont pas fini de s'abattre sur le couple. Impliqué dans une sombre affaire de tentative de vols de tableaux, Thibaut est incarcéré durant quatorze mois à la prison de Tarbes. Installé ensuite en Centrafrique, où il organise des safaris de luxe, le prince meurt mystérieusement, le 23 mars 1983, à sept km de Bangui.

24 SEPTEMBRE COURONNEMENT DE POMARÉ V

C'est vers 1743 que naît Otou – « Héron noir ». Son père était ari'i de Porionu'u, l'une des principales chefferies de Tahiti. Avec l'aide des Européens, il s'empare de l'île tout entière. Vers 1790, il adopte le nom de Pomaré, c'est-à-dire « Toux nocturne », en hommage à sa fille morte de la tuberculose.

Cette lignée royale va perdurer plus d'un siècle. Pomaré I^{er} annexe les Îles-au-Vent et Sous-le-Vent, et se rend maître de tout l'archipel de la Société. En 1807, son fils, Pomaré II, impose la religion protestante à ses sujets qui se révoltent alors contre son autorité. Réfugié à Moorea, le roi redébarque avec une armée et se livre à une féroce répression. Après quoi il instaure un régime parlementaire. Son fils, Territaria, n'a que deux ans, en 1821, lorsqu'il succède à son



Pomaré V.

père. Élevé par des missionnaires anglais, ce Pomaré III périt au cours d'une épidémie, dès 1827. Sa sœur, Aimata, devient Pomaré IV. Sous son règne d'un demi-siècle, la France réapparaît dans le Pacifique. Le 9 septembre 1842, l'amiral Dupetit-Thouars impose son protectorat au nom du roi Louis-Philippe, auquel Pomaré IV jure une « amitié éternelle ». Son deuxième fils, Teri'i Tari'a Teraatane, est couronné à Papeete le 24 septembre 1877, Pomaré V – comme nombre de ses sujets – est esclave de l'alcool. Les affaires publiques l'intéressent peu, ses dettes l'incitent à céder aux pressions de la France. Le 29 juin 1880, il signe, avec une vingtaine de chefs tahitiens, son acte d'abdication. En contrepartie, il reçoit une pension viagère, la rosette d'officier de la Légion d'honneur et le Mérite agricole. Enfin, Pomaré V conservera sa dignité royale. À sa mort, le 12 juin 1891, les Tahitiens lui rendent un hommage unanime. Et lorsque son cercueil est porté au mausolée des Pomaré, à la pointe d'Autaiaï, les voix des himénés ne saluent pas seulement la dépouille d'un roi mais déplorent la fin d'une dynastie...

Dynastie

édité par SPFC-ACIP SA Siret Nanterre 41838214900015
60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis Robinson
ISSN 2679-4926 - imprimé par nos soins
Directeur de la publication : F. Aimard
Rédacteur en chef : Ph. Delorme
Prix de l'abonnement pour un an : 40 €
Au sommaire : p. 1 Louis-Philippe de São Paulo -
p. 2 - Actualité - pp. 3-4 : Éphéméride

Abonnement à Dynastie

40 euros par virement à SPFC-ACIP
IBAN : FR76 1336 9000 0660 5282 0104 285
BIC : BMMFR2A

sans oublier de transmettre votre adresse
postale et votre courriel à
frederic.aimard@gmail.com

Un exemplaire papier reprenant tous les numéros de
l'année 2020 devrait être disponible début 2021.